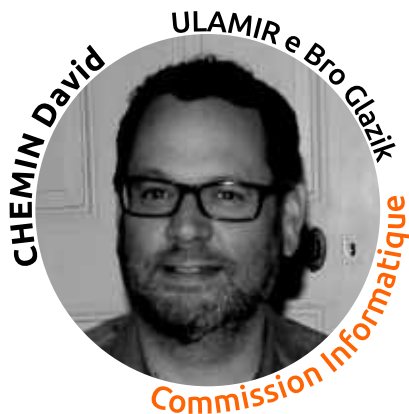


# Conseil d'administration 2020/2021



Et Riwanon  
An Habask  
à titre  
consultatif

Mise à jour 15/09/2020

# Equipe régionale 2020/2021

- Déléguée régionale, responsable de la vie associative et du développement  
**Riwanon an Habask** - riwanon.anhabask@ubapar.bzh / 07 82 63 86 93
- Secrétariat et comptabilité  
**Marie-Hélène Martin** - mh.martin@ubapar.bzh / 09 62 06 50 52 (le matin, lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Responsable du secteur Informatique et logiciels libres  
**Jean-Marc Briand** - jmarc.briand@ubapar.bzh / 02 30 02 22 56
- Responsable du secteur Loisirs breton gallo  
**Awena Le Baron Courtet** - dudi-laizi@ubapar.bzh / 06 43 90 75 93
- Responsable des formations BAFA-BAFD  
**Awena Le Baron Courtet** - bafa-bafd@ubapar.bzh / 06 43 90 75 93
- Responsable du secteur Education à l'environnement et de la formation professionnelle  
**Emilie Belier** - educationalenvironnement@ubapar.bzh / 06 63 15 32 45



Mise à jour 15/09/2020

# Commissions



## Le fonctionnement des commissions

Les commissions sont des espaces d'échange et de coopération qui créent de la cohésion de groupe entre leurs membres. Elles visent à réduire au maximum la concurrence entre les structures. Elles unissent les différents acteurs et permettent de faire entendre une voix commune. Le travail est centralisé et bénéficie à tous. Le travail en réseau permet de la force et de la complémentarité.

Ce sont aussi des endroits où l'on réfléchit au monde de demain et à l'évolution sociétale sur laquelle on peut influencer. Celles-ci impulsent une dynamique alternative.

Les membres participent aux commissions car ils y trouvent :

- Des ressources et des idées d'actions passées, présentes et futures...
- Un partage de visions, de réflexions et de retour d'expériences.
- De l'initiative collective (méthodes, outils pédagogiques...).
- Un appui technique et un soutien dans la mise en œuvre de projets.
- L'acquisition de nouvelles compétences, connaissances et pouvoir coanimer des formations.
- Des rencontres, des temps conviviaux, du réseau, de nouveaux horizons...

Constituées de professionnel-le-s et de bénévoles du réseau, ces commissions se réunissent en moyenne deux fois par an. Deux personnes de chaque commission peuvent être élues au Conseil d'administration de l'UBAPAR. Elles représentent leur commission et participent aux choix des orientations globales de l'UBAPAR.



## Informatique et numérique



Des mutations liées aux technologies numériques et à leurs diverses appropriations sont en cours dans notre société. Quelles conséquences ont-elles sur le développement du milieu rural ? Dans quelle mesure nos valeurs d'éducation populaire sont-elles impactées ? Comment doit-on appréhender ces nouveaux vecteurs de communication ? Quel discours, quelle position l'UBAPAR doit-elle adopter ? Quelles actions peut-on envisager ensemble ?

Une commission spécifique à ces questions a été créée en 2017 pour nous permettre de travailler collectivement sur les avantages, les écueils, les dangers et les moyens à mettre en œuvre sur ces thématiques. Elle fait l'état des lieux des évolutions numérique et propose de l'information, de la sensibilisation et des actions alternatives.

Des solutions libres, éthiques, décentralisées et solidaires existent, que cette commission se propose de promouvoir auprès de nos adhérent-e-s et du grand public, au travers de tout moyen pédagogique permettant d'éveiller les consciences et de provoquer la réaction.

Mise à jour 28/07/2019



## Loisirs Breton-Gallo

Nombre de nos adhérents sont engagés dans la promotion et le développement de la culture bretonne, notamment dans ses dimensions linguistiques bretonne et gallo.

La commission Loisirs Breton-Gallo, créée en 2005, regroupe une quinzaine de structures associatives et d'autres statuts (Société Coopérative d'Intérêt Collectif, collectivités telles que communautés de communes, commune...) qui adhèrent ou qui sont sous convention de partenariat avec l'UBAPAR.

Des réunions sont programmées et de nombreux échanges se font par mails et téléphone. Ces réunions rassemblent les directeur·trice·s, coordinateur·trice·s, animateur·trice·s et administrateur·trice·s de ces structures.

Une coordinatrice de secteur assure le suivi des actions de la commission qui concernent environ 800 enfants qui partent en séjour de vacances essentiellement sur les vacances d'été. Nous nous adressons également à une centaine d'animateur·trice·s et de directeur·trice·s (stagiaires et titulaires BAFA et BAFD). Environ 50 séjours sont organisés tous les ans.

L'objectif de la commission est de se concerter afin de proposer des séjours de vacances en breton et en gallo réfléchis à l'échelle de la Bretagne.



### **Les axes de travail :**

- Former les cadres de l'animation volontaire (animateur·trice·s et directeur·trices·s) en breton et en gallo.
- Coordonner le développement de l'offre de séjours de vacances en breton et en gallo dans une perspective d'équilibre et de complémentarité et non de concurrence.
- Favoriser les contacts entre les différents acteurs et actrices.
- Susciter des envies de faire et soutenir les projets émergents.
- Sensibiliser les politiques et la société civile à l'intérêt des loisirs en breton et en gallo, pour l'éducation, la culture et le dynamisme des territoires.
- Contribuer à l'élaboration d'outils pédagogiques.
- Favoriser la professionnalisation de l'animation en breton et en gallo.

*Mise à jour 28/07/2019*

### Les différentes actions de la commission Loisirs Breton-Gallo sont :

- \* La coordination d'un **calendrier partagé** des séjours de vacances en breton et en gallo : la commission tend à toujours plus de cohérence entre les offres de loisirs (équilibre des âges, géographique, des thèmes, des activités...).
- \* **L'édition et la diffusion d'un livret** imprimé à 12 500 exemplaires pour tous les enfants bilingues entre le CP et la troisième (écoles : Diwan en immersion, publiques bilingues, privées bilingues).
- \* **La promotion des séjours** : diffusion du livret, presse, mailings, médias, site Internet... Donner une meilleure visibilité aux loisirs en breton-gallo.
- \* Le **suivi** : inscriptions aux séjours, production de statistiques, veille législative, aide ou appui à la recherche de directeurs et animateurs.
- \* L'animation du site **Labourzo** qui met en relation des demandeurs d'emplois et des employeurs par le biais de nombreuses offres de travail en breton. Plusieurs thèmes y sont développés : animation, enseignement, administratif, média...
- \* **L'accompagnement et conseil** auprès des organisateurs de séjours de vacances et des porteur·euse·s de projets pour la création de séjours de vacances, d'outils pédagogiques...
- \* La mise en lien avec les **partenaires administratifs** (DDCS, CAF...). L'appui dans les démarches avec ces partenaires.
- \* Le lien avec les **partenaires régionaux**.
- \* Les **réalisations collectives** : édition des livrets de l'animateur et du directeur, CD Balafent, les 10 ans du Bafa en breton (DABU) : ar pempvet pred, échange entre jeunes bretons et jeunes cornouaillais...
- \* Le lien avec les autres commissions de l'UBAPAR.
- \* La participation aux **temps forts de l'UBAPAR** (Journées de rencontre...).
- \* La **mise en commun** des informations, préoccupations et problématiques des différents organisateur·trice·s et la recherche de solutions collectives.



## BAFA-BAFD

L'enfance-jeunesse est une réalité forte au sein de notre réseau. Cette réalité se décline au niveau des associations locales (gestion de services enfance-jeunesse, de foyers de jeunes, de centres de vacances et de loisirs...) et au niveau régional (commission BAFA-BAFD, commission Loisirs Breton-Gallo).

La formation BAFA et BAFD sur le plan régional est une suite logique des actions menées au niveau des pays par de nombreuses associations. Cette complémentarité du local et du régional est un élément important que l'on retrouve dans le fonctionnement de la commission : mise à disposition des outils dans le réseau, la communication et promotion des stages, la formation des formateurs...



L'UBAPAR organise des stages BAFA-BAFD en Bretagne depuis plus de 25 ans.

Mise à jour 28/07/2019

## Formation

La formation a toujours été un enjeu fort au sein de notre réseau. Cela s'est traduit par une présence importante sur les formations diplômantes de Jeunesse et d'éducation populaire (DEFA, BEATEP...). Des modules courts ont été mis en place par la suite : éducation à l'environnement, informatique et logiciels libres, problématiques spécifiques en interne ou interfédérales, certificat de spécialisation "éducation à l'environnement" (CS EEDD). Des formations de bénévoles sont proposées également.

Aujourd'hui la formation professionnelle évolue rapidement. Pour continuer à être présent dans ce domaine, il faudra être vigilant à suivre les changements législatifs et être solidaire au sein du réseau et avec des partenaires extérieurs.

## Education à l'environnement

En créant une commission Environnement en 1992, notre union régionale s'est impliquée très tôt dans l'éducation à l'environnement, en devenant un des principaux acteurs en Bretagne.

Cette commission régionale rassemble une quinzaine de structures qui mettent en œuvre des actions d'éducation à l'environnement de manière permanente ou ponctuelle. En plus de ces temps d'échange, des groupes de travail thématiques se mettent en place en fonction des attentes et des actualités (sacs à dos « Sortir dehors... », petite enfance, handicap...). Une coordinatrice assure le suivi de cette commission composée d'animateur·trice·s, éducateur·trice·s, chargé·e·s de mission et de développement... La posture d'égal-à-égal favorise un travail d'équipe riche entre les différents membres. Les membres viennent partager leurs expériences, leurs outils pédagogiques, leurs projets et s'enrichissent des témoignages des autres.

Cet espace de concertation permet la mutualisation, la co-construction autour des priorités identifiées par le groupe. Il s'agit également de capitaliser sur les projets menés ensemble, de diffuser le concept inventé à plus grande échelle et enfin de dupliquer en adaptant aux besoins identifiés sur chaque territoire.

Cette commission s'est spécialisée dans l'appui aux associations locales, la création d'outils pédagogiques et l'intervention sur les formations, en mettant l'éducation à l'environnement comme un des enjeux pour un développement durable des territoires ruraux.

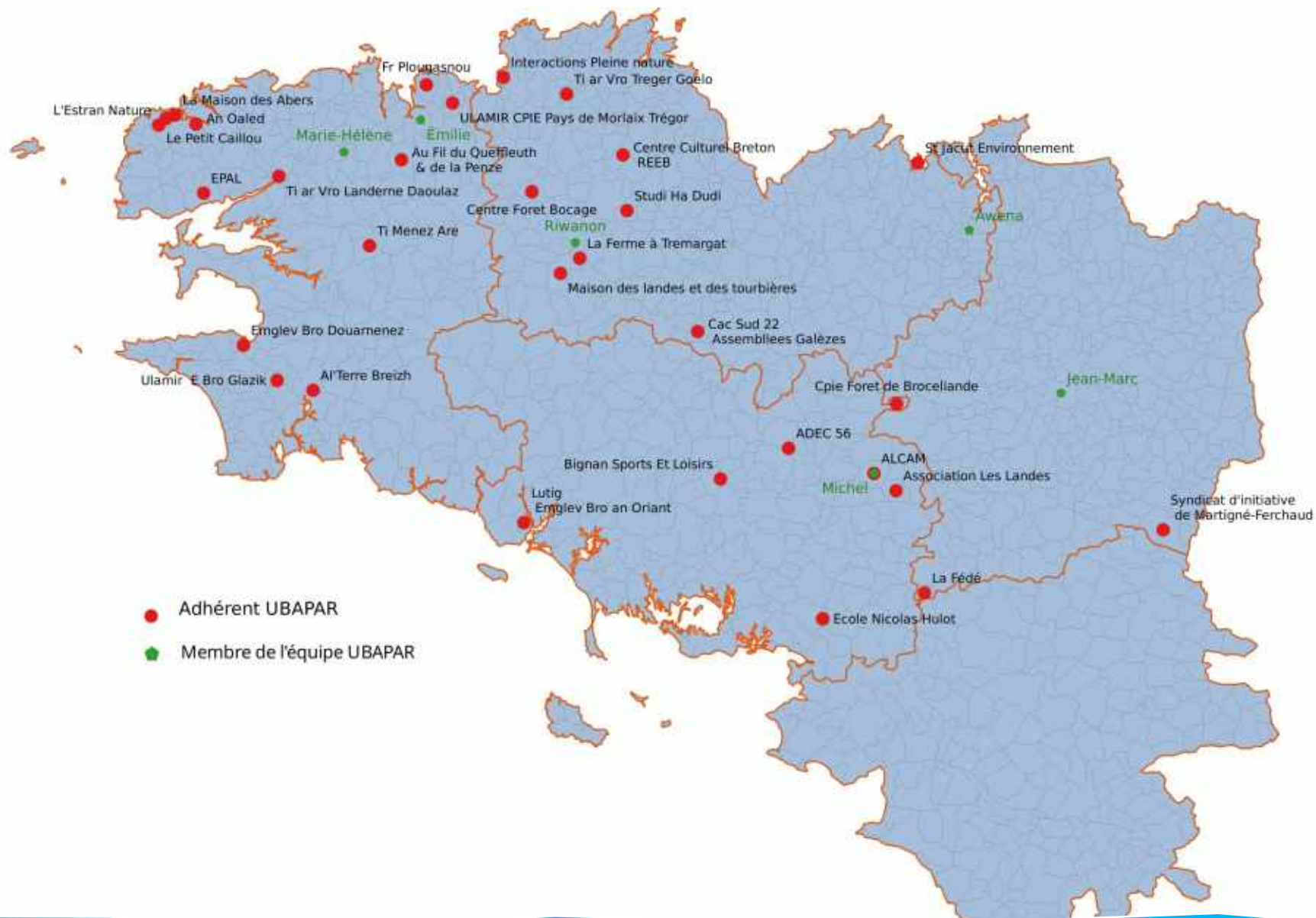
Ses objectifs, et surtout son fonctionnement, en font un outil unique et complémentaire des réseaux existants. Cette commission veut développer des actions d'éducation à l'environnement sur la région :

- en favorisant le développement de l'éducation à l'environnement et de la culture scientifique et technique
- en expérimentant et en créant de nouveaux outils d'animation,
- en mettant en relation les projets de ses adhérents,
- en développant des partenariats avec d'autres associations, des administrations, des collectivités,
- en favorisant les liens entre éducation à l'environnement et éducation populaire.

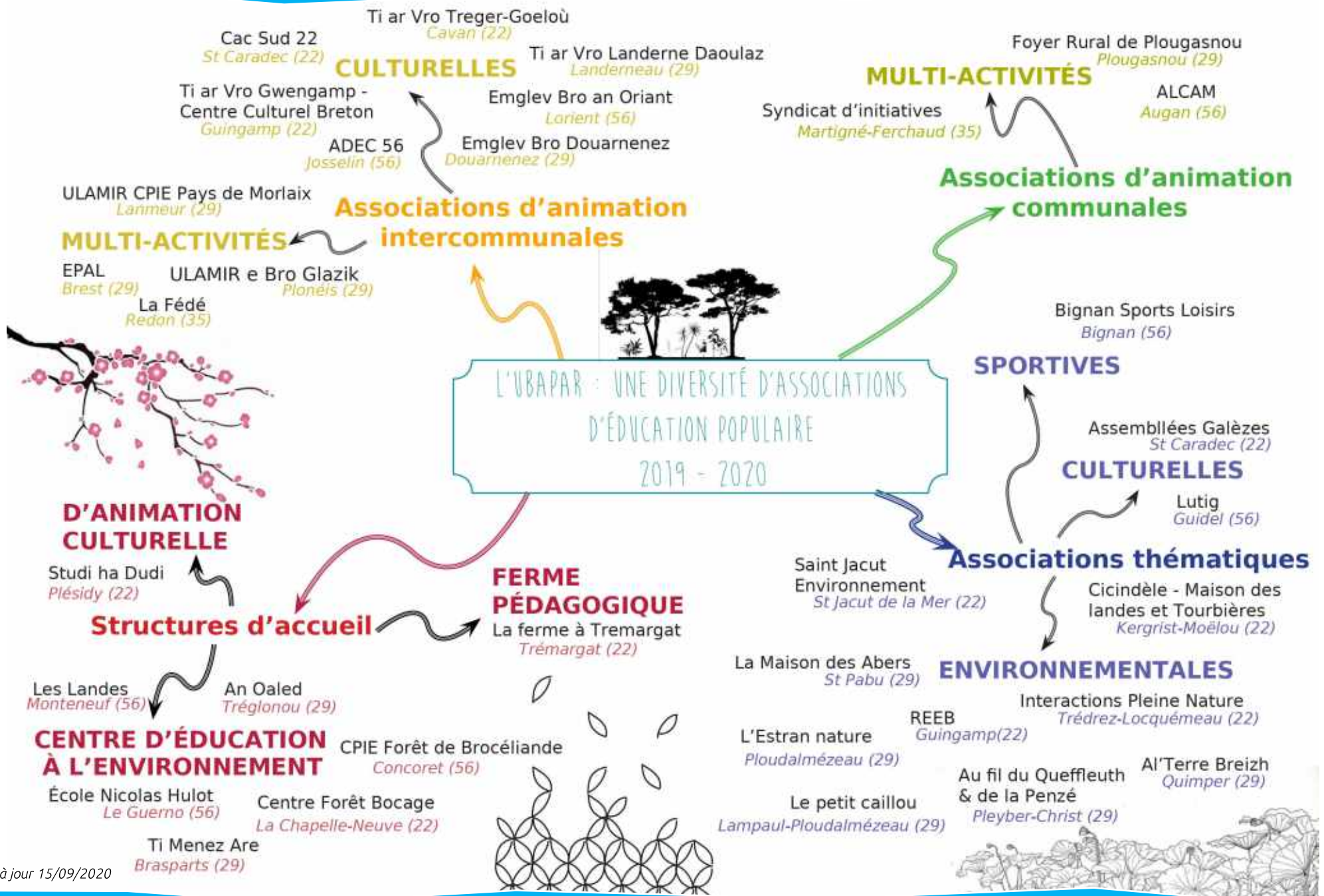


Mise à jour 28/07/2019

# Adhérents UBAPAR 2019/2020



Mise à jour 15/09/2020



Mise à jour 15/09/2020



# Pourquoi adhérer à l'UBAPAR ?



## Pour faire partie d'un mouvement

- Pour connaître d'autres associations qui contribuent à l'animation des territoires ruraux en Bretagne.
- Pour participer à des actions ou à des temps de réflexion collectifs, lors de journées de rencontre ou dans le cadre de nos commissions (environnement, loisirs breton gallo, bafa-bafd, informatique...).
- Pour mettre en place de nouvelles commissions qui réunissent ceux qui ont les mêmes centres d'intérêt.
- Pour mener des actions expérimentales imaginées et organisées avec d'autres associations de notre réseau.
- Pour permettre aux hommes et aux femmes volontaires, d'agir et de prendre des responsabilités collectives.
- Pour que les associations des territoires ruraux soient des partenaires reconnus dans la définition des politiques qui les concernent.



## Pour bénéficier des services

- Pour bénéficier d'une équipe ressource qui met ses 30 ans d'expérience et d'innovation, au service des associations qui participent au « bien vivre ensemble » sur des territoires ruraux.
- Pour être soutenus dans le lancement de nouvelles actions (conseils, accompagnement, mises en relation,...).
- Pour permettre aux salariés et aux bénévoles de bénéficier d'actions de formation continue.
- Pour bénéficier de certains services (aide au montage de projet et à la mise en place de formations, relecture de dossiers et budgets, prêt de matériel pédagogique, promotion...).
- Pour avoir de multiples informations sur le monde associatif (lettre, infolettre...).

Mise à jour 06/07/2019

# Vous voulez adhérer à l'UBAPAR ?

Ouvert aux associations, coopératives (Scic, Scop...), auto-entrepreneurs

La demande d'adhésion se déroule en deux temps :

1. **prise de contact** avec le bureau ou la déléguée régionale de l'UBAPAR pour faire connaissance,
2. remplissage et transmission du **formulaire de demande d'adhésion**.

Votre demande sera examinée par des membres du conseil d'administration. Vous recevrez ensuite un courrier de notre part accompagné de l'appel à cotisation.

L'adhésion est valable pour une année scolaire (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août). Elle est renouvelée par tacite reconduction sous réserve du paiement de la cotisation.

## Montant des cotisations pour la saison 2019/2020

### • Pour les personnes morales

montant basé sur le nombre de salariés équivalents temps plein (ETP)

= 0 ou < 1 ETP : **50 €**

≥ 1 ETP et < 6 ETP : **150 €**

≥ 6 ETP et < 11 ETP : **350 €**

≥ 11 ETP et < 20 ETP : **450 €**

≥ 20 ETP : **600 €**

### • Pour les auto-entrepreneurs : **5 €**

L'adhésion à l'UBAPAR n'inclut pas d'assurance, ni pour les personnes morales, ni pour les personnes physiques.

*Les associations proposant des activités sportives peuvent, en parallèle, adhérer à la FNSMR Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.*

Le formulaire de demande d'adhésion est à retourner à  
**UBAPAR BP 10414 29404 LANDIVISIAU Cedex**

accompagné de :

- une lettre motivant votre demande
- votre rapport d'activités ou un descriptif de vos activités
- un avis de situation Insee (n° Siret)

+ pour les personnes morales :

- les statuts de votre structure
- la composition de votre CA
- le récépissé de déclaration en Préfecture

Mise à jour 06/07/2019

# Nos modes de communication



## NOS SITES INTERNET

- ubapar.bzh
- labourzo.ubapar.bzh
- sacadosbretagne.ubapar.bzh



## LA LETTRE

- Lettre trimestrielle papier et numérique sur les nouveautés de l'UBAPAR et du réseau



## NOTRE INFOLETTRE

- Tous les quinze jours à partir de notre site internet



## NOS NEWSLETTERS

- L'actu du numérique
- Dudi & Laizi !
- Actu de l'éducation nature et environnement



## RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook • Ubapar
- Sac à dos en Bretagne

Mise à jour 26/07/2019